



**Convention sur l'élimination
de toutes les formes
de discrimination à l'égard
des femmes**

Distr. générale
21 octobre 2024
Français
Original : anglais

**Comité pour l'élimination de la discrimination
à l'égard des femmes**

**Décision adoptée par le Comité au titre du Protocole
facultatif, concernant la communication n° 224/2024***

Communication présentée par : Z.G. et M.M. (représentées par un conseil,
Johanna Ringdahl)

Au nom de : Les auteures

État partie : Suède

Date de la communication : 22 juillet 2024 (date de la lettre initiale)

À sa séance du 11 octobre 2024, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, prenant en compte la demande de l'État partie tendant à ce qu'il soit mis fin à l'examen de la communication, la décision d'expulsion étant prescrite depuis août 2024 et n'étant donc plus applicable et les auteures pouvant présenter au Comité une nouvelle communication pour demander des mesures provisoires si une nouvelle procédure d'asile devait s'avérer infructueuse, a décidé de ne pas poursuivre l'examen de la communication.

* Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication : Brenda Akia, Hiroko Akizuki, Nicole Ameline, Leticia Bonifaz Alfonzo, Rangita de Silva de Alwis, Esther Eghobamien-Mshelia, Hilary Gbedemah, Dafna Hacker, Nahla Haidar, Dalia Leinarte, Marianne Mikko, Ana Peláez Narváez, Bandana Rana, Rhoda Reddock, Elgun Safarov, Natasha Stott Despoja, Genoveva Tisheva et Jie Xia.

